

Dans un cadre prestigieux : le château de Chillon

Autor(en): **Mathey, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **52 (2005)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-370097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

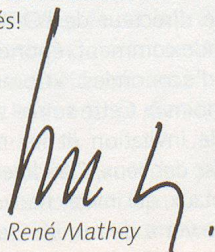
Edito romand

Soyons pragmatiques...

Dans quelques semaines, le sous-signé se rendra au Sénégal pour participer activement à un séminaire sur l'information en temps de crise, au nom et pour le compte de l'Organisation internationale de la protection civile. Ce sera aussi l'occasion de vivre, en direct, la remise de quelques centaines de «tenues bleues» à la PCi sénégalaise. Précisons que c'est grâce à la générosité de la ville de Lausanne que la protection civile de cette région se verra enfin dotée d'un uniforme, elle qui intervient à longueur d'année avec des moyens dérisoires, comme beaucoup d'autres pays défavorisés.

Toutes proportions gardées, il y a un paradoxe dans cette mission. A l'inverse de ce qui se passe dans notre pays, il semble que l'instruction prenne de l'importance à l'échelle planétaire. Il faut dire qu'il y a de plus en plus de catastrophes partout, sauf dans notre pays. On ne saura jamais si les dieux ont quelque chose à voir avec cette situation de «bien-être» quasi permanent ou alors si cela est dû à la clairvoyance de nos politiciens qui taillent des croupières dans les budgets de la Défense nationale jugés toujours trop généreux par rapport à la situation. Actuellement, ce sont les militaires qui représentent une cible privilégiée. Dans ce cas, n'oublions pourtant pas que ce sont aussi des partenaires et qu'à ce titre l'affaiblissement d'un maillon de la chaîne est préjudiciable à l'ensemble du concept de protection de la population.

Au niveau de la protection civile, les composants dans le domaine des économies sont plus subtils. En effet, les moyens sont plus que largement dépendants de ceux des cantons et des communes. Donc, la tentation est grande de minimiser les dangers potentiels que l'on a tendance d'ailleurs à qualifier d'hypothétiques. Le réveil pourrait (encore une hypothèse!) être brutal et désagréable. Mais bon, soyons pragmatiques. D'ici quelques années, on pourra peut-être recevoir de nouvelles tenues de pays développés!


René Mathey



Le château de Chillon.

ORPC RIVIERA, AU RAPPORT!

Dans un cadre prestigieux: le château de Chillon

C'est dans la salle de justice du château de Chillon que l'ORPC Riviera a choisi de rendre public son rapport d'activité, sous la conduite de son patron le major P.-A. Masson, avec la complicité active des autorités de Veytaux et de Robert Herren, directeur de la fondation du Château. Après la présentation du rapport, il appartenait à Eric Lehmann, commandant de la Police cantonale vaudoise, de présenter sa «vision» de la sécurité par la coopération.

RENÉ MATHEY

Tout d'abord, Chillon c'est notre Cervin à nous Vaudois. Qui n'a pas eu l'occasion de le visiter à l'occasion d'une course d'école! De frissonner dans ses cachots et prisons humides à souhait, de tenter de compter les pas du plus célèbre de ses prisonniers: Bonivard. De rêver aussi dans les murs de cette forteresse hors du temps, perdue entre ciel et eau.

Sans entrer dans les détails, on dira que l'origine du château se perd dans la nuit des temps. Si la première mention textuelle remonte à 1150, nous savons que le site du rocher de Chillon, sur lequel le château est construit, a été habité de très vieille date. Sa situation de véritable verrou fermant le passage obligé sur cet axe nord-sud, et si étroit entre le lac et la montagne, l'explique parfaitement. Ainsi la présence d'un poste romain est vraisemblable (monnaies et débris romains trouvés sur le rocher de Chillon, lors

des fouilles de 1896). Et si nous ne savons rien d'un hypothétique château primitif au haut Moyen Age, les constructions les plus anciennes dans les parties basses actuelles remontent pour le moins au 11^e siècle...

Les 13^e et 14^e siècles sont véritablement l'âge d'or de Chillon qui est à cette époque la résidence d'été préférée des puissants comtes de Savoie. Sur son îlot rocheux, tourné à la fois vers la route d'Italie qu'il garde et contrôle, et vers le lac et sa mère patrie savoyarde, Chillon est alors une des pièces maîtresses dans le jeu subtil de ses seigneurs. C'est de cette glorieuse période que date essentiellement le château avec ses cours intérieures, les magasins et les prisons, ses splendides grandes salles, la camera domini, la chapelle St-Georges, toute son organisation architecturale militaire et de cour.

On ne peut pas non plus ne pas évoquer la période d'occupation bernoise du Pays de Vaud, de 1536 à 1798, qui a laissé des traces évidentes dans la décoration surtout, et dans l'entretien du château. Dès l'indépendance vaudoise, en 1798, le château de Chillon est propriété de l'Etat de Vaud. Au siècle du romantisme, le 19^e, le château de Chillon est rendu célèbre par d'innombrables récits d'écrivains tels que Jean-Jacques Rousseau, Shelley, Victor Hugo, Alexandre Dumas, et surtout Byron. Ce dernier, s'étant épris d'un épisode historique lié à l'emprisonnement de Bonivard au 16^e siècle, compose l'illustre poème «Le Prisonnier de Chillon» dont la réputation s'étend au monde entier.

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES



De g. à dr.:
P.-A. Glauser,
Claudine Nicolier,
Eric Lehmann,
Pierre Salvi,
Michel Rau,
André Baud
et P.-A. Haas.



Erich Lehmann,
commandant de la
police cantonale
vaudoise.



P.-A. Masson, commandant
de l'ORPC Riviera.

P.-A. Glauser, président du comité
directeur de l'ORPC.



Médaille commémorative
frappée par la Confédération.



La réputation du château de Chillon n'est plus à faire, lui qui accueille chaque année plus de 300 000 visiteurs du monde entier. D'ailleurs, la Confédération ne s'y est pas trompée puisqu'en 2004, par l'intermédiaire de Swissmint, elle a battu une médaille commémorative en argent d'une valeur de 20 francs, non mise en circulation.

Au rapport

Aujourd'hui, le bataillon de l'ORPC Riviera est composé de 6 compagnies pour un effectif de quelque 736 hommes et femmes, même si l'on peut constater un léger déficit dû à

l'abaissement de l'âge de l'obligation de servir de 50 à 40 ans. Sur le plan structurel, chaque cp est rattachée à l'une des 13 bases d'organisation existantes. Une cp EM avec ses moyens d'aide à la conduite fixe et mobile; deux cp assistance et ses éléments sanitaires renforcés par les sections samaritains; deux cp d'appui sécurité et sauvetage pouvant être appuyés par la formation cantonale REDOG et enfin la cp de service avec ses formations logistiques indispensables. Il convient de préciser aussi que les formations d'intervention rapides sont fortes de quelque 104 intervenants, susceptibles d'être engagés dans les 30 minutes. En

terme de collaboration au profit de la collectivité, poursuit P.-A. Masson, ce ne sont pas moins de 284 hommes et femmes qui ont totalisé 7735 heures d'engagement, en appui et en collaboration avec les corps de police notamment.

Pour 2005, les objectifs sont de combler et de renforcer le déficit en matière de communication: au travers du site Internet, du passeport vacances et information dans les écoles comme auprès des entreprises qui voient leurs collaborateurs effectuer leurs cours de répétition et qui acceptent cette idée.

Un monde en mutation

C'est un peu ce que l'on peut retenir de l'intervention d'Eric Lehmann, commandant de la police cantonale vaudoise. Soit, sur le fond, une législation qui ne paraît que peu adaptée à une criminalité nouvelle organisée, importée ou non. Pour Eric Lehmann, nous sommes d'une candeur ou d'une naïveté touchante, dans la mesure où nous n'avons pas su voir ou prévoir les confrontations culturelles ou sociales découlant de phénomènes migratoires, de la chute du Mur de Berlin, de la fin du communisme, d'une perte progressive de nos repères ancestraux, etc., sans compter, pour un certain nombre de pays, notamment de l'Est européen, de l'étalement parfois particulièrement indécent de nos richesses. Poursuivant dans le même style, Eric Lehmann pense que les policiers naturels que représentaient nos parents, le corps enseignant ainsi que les associations sportives ou culturelles et les mouvements de jeunesse ont abandonné la partie, la laissant au seul bras armé de l'Etat et de la police, comblée par tant de prodigalité et qui n'a pas su dire non.

En bref, pour Eric Lehmann, pour pallier cet immobilisme et ce misérabilisme latent, il convient de se tourner vers un renforcement de l'ensemble des partenaires. «Il convient donc de se mettre ensemble au travail sans attendre...» Et de conclure que les notions de paix et de sécurité doivent s'appréhender par le partenariat. Il ne s'agit plus aujourd'hui de réduire la pensée à la seule dimension de défense d'une souveraineté nationale ou cantonale basée sur une citoyenneté homogène, dont les références civiques ou culturelles seraient identiques, mais bien d'offrir un modèle sécuritaire à une population vivant sur notre sol et dont la composition et la cohésion sont en constante évolution. Dont acte...

On retiendra encore la petite phrase (oh, combien intéressante et sensée!) de P.-A. Glauser, municipal de Corsier et président du Comité directeur de l'ORPC Riviera, qui se demande comment répondre aux paris incessants d'économies: «Comment faire moins avec moins?» Cette soirée se termina par une aimable invitation et les remerciements de l'hôtesse des lieux, Claudine Nicolier, syndique de Veytaux, qui invita chacune et chacun à partager le verre de l'amitié de la Commune. □